

Cabourg, le 16 Mars 2021

AS/RM : Forfait activités périscolaires et restaurant scolaire

Madame, Monsieur,

La ville de Cabourg propose aux enfants scolarisés à l'école primaire publique des activités quotidiennes sur le temps périscolaire. Au vu de la crise sanitaire, nous avons conscience que ces différents services représentent un coût supplémentaire sur le budget des familles.

Ainsi, il est proposé d'instaurer un forfait mensuel calculé selon le quotient familial regroupant tous les temps périscolaires (garderie du matin, restaurant scolaire, activités périscolaire du soir) à compter du 1^{er} Avril 2021.

Pour les familles qui auraient besoin de nos services de façon ponctuelle, les tarifs en vigueur à la journée restent applicables.

Vous trouverez ci-après, les différents tarifs.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Quotient familial	Tarifs mensuel - Euros
0 à 621	10
620 à 800	12
801 à 1200	14
1201 et plus	16

(Tarif commune et hors commune)

Quotient familial	Tarifs - Euros
0 à 621	2.25
620 à 800	2.90
801 à 1200	3.4
1201 et plus	4.3

(Tarif commune et hors commune)

